



## SAINT QUENTIN LAMOTTE CROIX AU BAILLY

### CERTIFICAT D’AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2019

Je soussigné, Raynald BOULENGER, Maire de la Commune de Saint Quentin Lamotte

Certifie que le compte rendu de la séance du 5 MARS 2019 , comprenant les délibérations ayant pour objet :

N° Délibération	Objet
N° 2019-01	SIVOM AULT : Avenant convention financière n°11.04.18/05-03
N° 2019-02	FDE 80 : convention financière pose 6 points lumineux Parvis de l’Eglise et abords de la bibliothèque
N° 2019-03	Personnel Communal : Avancement de grades 2019- modification du tableau des effectifs avec créations et suppressions de postes
N° 2019-04	Collège Joliot Curie : demande de subvention –voyage scolaire en Espagne
N° 2019-05	Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime : approbation du projet de charte
N° 2019-06	Communauté de Communes des Villes Sœurs : report transfert de la compétence eau et assainissement au 1.01.2026
N°2019-07	Syndicat Mixte SIAEEV : création des statuts
N° 2019-08	Autorisation au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement
N°2019-09	Personnel communal : prise en charge frais de déplacement

Prises par le conseil municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 11 Mars 2019 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l’article L.2121.-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Fait à Saint Quentin Lamotte, le 8 Mars 2019

Le Maire ,



Raynald BOULENGER